

GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE





POUR TOUTE
URGENCE
APPELEZ LA SÛRETÉ MGT
(514) 257-3067

SOCIÉTÉ TERMINAUX MONTRÉAL GATEWAY
305, RUE CURATTEAU
MONTRÉAL (QC)
H1L 6R6

TABLE DES MATIÈRES

1. MISSION ET VALEURS.....	1
1.1. MISSION.....	1
1.2. VALEURS.....	1
2. DIRECTIVES D'ENREGISTREMENT	2
2.1. COMPLÉTER UNE DEMANDE DE PARRAINAGE	3
2.2. ENREGISTRER DES CAMIONNEURS	3
2.3. OBTENIR L'ACCRÉDITATION UIIA	3
2.4. SIGNER LE GUIDE DU CAMIONNEUR	4
2.5. SIGNER LE GUIDE DES SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE	4
2.6. OBTENIR UN PROFIL D'UTILISATEUR (SITE WEB MGT).....	4
2.7. EMPLOYER UN CAMIONNEUR DÉJÀ ENREGISTRÉ.....	4
2.8. RETIRER UN CAMIONNEUR DE VOTRE SOCIÉTÉ	5
2.9. SIGNIFIER UN CHANGEMENT DE COORDONNÉE	5
2.10. ANNONCER UN CAMIONNEUR EN FORMATION	5
2.11. TRANSPORT HORS DIMENSIONS (« WIDE LOAD »)	5
3. CONVENTION D'ACCÈS DES CAMIONS AUX TERMINAUX	7
FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'UNE ORGANISATION.....	8
DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER PORTUAIRE DE ZONE RÈGLEMENTÉE R1.....	9

1. MISSION ET VALEURS

1.1. MISSION

Spécialisée dans la manutention des conteneurs maritimes transportés entre les marchés internationaux et les centres industriels intérieurs pour les lignes maritimes. MGT met à contribution un personnel qualifié et expérimenté et compte sur des équipements ultra perfectionnés afin d'offrir un service basé sur la fiabilité, la constance et le respect des engagements. Au-delà des services offerts, MGT est une entreprise qui assure une expérience client basée sur la qualité des relations d'affaires, l'accessibilité et la personnalisation.

Soucieuse de l'environnement, MGT contribue au bien-être de la société par la mise en application d'approches novatrices en matière de protection de l'environnement.

1.2. VALEURS

- **Partenariat** : collaboration pour mener des actions concertées visant la rentabilité, le développement des affaires, la satisfaction de la clientèle et l'attention portée aux employés;
- **Intégrité** : approches envers les clients et le personnel basées sur les principes MGT (loyauté, franchise, collaboration, en mode solution);
- **Efficacité** : aptitude à produire le résultat escompté, le gain souhaité et la productivité attendue avec flexibilité;
- **Respect** : le fait de tenir compte des orientations, des attentes, des directives ou des obligations envers MGT, les clients, les employés et toutes les parties prenantes;
- **Service** : un service fiable et constant où priment le respect des engagements et l'expérience client.

2. DIRECTIVES D'ENREGISTREMENT



2.1
COMPLÉTER UNE
DEMANDE DE
PARRAINAGE



2.2
ENREGISTRER DES
CAMIONNEURS



2.3
OBTENIR
L'ACCREDITATION UIIA



2.4
SIGNER LE GUIDE DU
CAMIONNEUR



2.5
SIGNER LE CONVENTION
D'ACCÈS DES CAMIONS
AUX TERMINAUX



2.6
OBTENIR UN PROFIL
D'UTILISATEUR (SITE
WEB MGTP)



2.7
EMPLOYER UN
CAMIONNEUR DÉJÀ
ENREGISTRÉ



2.8
RETIRER UN
CAMIONNEUR DE VOTRE
SOCIÉTÉ



2.9
SIGNIFIER UN
CHANGEMENT DE
COORDONNÉES



2.10
ANNONCER UN
CAMIONNEUR EN
FORMATION



2.11
TRANSPORT HORS
DIMENSION
(« WIDE LOAD »)



2.1. COMPLÉTER UNE DEMANDE DE PARRAINAGE

1 CONVENTION D'ACCÈS DES CAMIONS AUX TERMINAUX

Les présentes, et tout accord et convention que l'on aura conclue par la suite, ont pour objet de permettre aux camions de la Société Portuaire Montréal (Société) d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et de permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.1. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.2. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.3. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.4. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.5. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.6. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.7. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.8. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.9. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

1.10. La Société s'engage à fournir, gratuitement, aux camions de la Société, l'accès à la zone de stockage des conteneurs de la Société, et à permettre à la Société d'accéder librement et sans restriction à la zone de stockage des camions de la Société.

Complétez la « Convention d'accès des camions aux terminaux » (voir p.7)

2

Formulaire d'enregistrement d'une organisation

1. Informations générales

2. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

3. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

4. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

5. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

6. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

7. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

8. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

9. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

10. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

11. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

12. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

13. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

14. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

15. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

16. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

17. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

18. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

19. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

20. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

21. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

22. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

23. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

24. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

25. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

26. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

27. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

28. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

29. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

30. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

31. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

32. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

33. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

34. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

35. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

36. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

37. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

38. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

39. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

40. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

41. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

42. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

43. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

44. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

45. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

46. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

47. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

48. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

49. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

50. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

Complétez le « Formulaire d'enregistrement d'une organisation » (voir p.8) et identifiez un signataire autorisé*

3

Envoyez les documents par courriel (mgtssecurity@mtrtm.com), par fax (514-789-2619) ou en personne (305, Rue Curatteau, Montréal)

*Le signataire autorisé a la responsabilité de désigner les camionneurs travaillant sous le nom de votre société.



2.2. ENREGISTRER DES CAMIONNEURS

1

Formulaire de demande de laissez-passer portuaire de zone réglementé R1

1. Informations générales

2. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

3. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

4. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

5. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

6. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

7. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

8. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

9. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

10. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

11. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

12. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

13. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

14. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

15. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

16. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

17. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

18. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

19. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

20. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

21. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

22. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

23. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

24. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

25. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

26. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

27. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

28. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

29. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

30. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

31. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

32. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

33. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

34. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

35. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

36. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

37. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

38. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

39. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

40. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

41. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

42. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

43. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

44. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

45. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

46. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

47. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

48. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

49. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

50. Informations de l'Organisation / Organisation's Identification

Complétez la « Demande de laissez-passer portuaire de zone réglementé R1 » (voir p.9)

2

Mappe de la zone réglementée R1

1. Rue Curatteau

2. Rue de Boucherville

3. Rue Notre-Dame Est

4. Rue de Boucherville

5. Rue de Boucherville

6. Rue de Boucherville

7. Rue de Boucherville

8. Rue de Boucherville

9. Rue de Boucherville

10. Rue de Boucherville

11. Rue de Boucherville

12. Rue de Boucherville

13. Rue de Boucherville

14. Rue de Boucherville

15. Rue de Boucherville

16. Rue de Boucherville

17. Rue de Boucherville

18. Rue de Boucherville

19. Rue de Boucherville

20. Rue de Boucherville

21. Rue de Boucherville

22. Rue de Boucherville

23. Rue de Boucherville

24. Rue de Boucherville

25. Rue de Boucherville

26. Rue de Boucherville

27. Rue de Boucherville

28. Rue de Boucherville

29. Rue de Boucherville

30. Rue de Boucherville

31. Rue de Boucherville

32. Rue de Boucherville

33. Rue de Boucherville

34. Rue de Boucherville

35. Rue de Boucherville

36. Rue de Boucherville

37. Rue de Boucherville

38. Rue de Boucherville

39. Rue de Boucherville

40. Rue de Boucherville

41. Rue de Boucherville

42. Rue de Boucherville

43. Rue de Boucherville

44. Rue de Boucherville

45. Rue de Boucherville

46. Rue de Boucherville

47. Rue de Boucherville

48. Rue de Boucherville

49. Rue de Boucherville

50. Rue de Boucherville

Envoyez votre camionneur au bureau d'enregistrement du Port de Montréal, au coin Notre-Dame Est et De Boucherville à Montréal (point A)

3

Le camionneur devra fournir deux pièces d'identités officielles et payer des frais de 55\$ exigés par l'Administration Portuaire de Montréal.

2.3. OBTENIR L'ACCRÉDITATION UIIA



Si vous venez chercher des conteneurs en importation ou des conteneurs vides pour les lignes maritimes Hapag-Lloyd, Maersk, OOCL, CMA/CGM, Hamburg Süd et COSCO, vous devez adhérer au *Uniform Intermodal Interchange And Facilities Access Agreement* (UIIA) et être approuvé par la ligne maritime (détails au http://uiia.org/mc/mc_join.php).

2.4. SIGNER LE GUIDE DU CAMIONNEUR



Le « Guide du camionneur » est un outil disponible sur le site Internet de MGT sous la section camionnage : [\(cliquez ici\)](#)

Tous les camionneurs (titulaires d'une carte d'accès portuaire) doivent avoir lus et signés le consentement à la dernière page du guide. Une fois complétée, cette page doit nous être retournée par courriel (mgtsecurity@mtrtml.com), par fax (514-789-2619) ou en personne (poste d'accueil).

2.5. SIGNER LE GUIDE DES SOCIÉTÉS DE CAMIONNAGE



Le « Guide des sociétés de camionnage » est un outil disponible sur le site Internet de MGT sous la section camionnage : [\(cliquez ici\)](#)

Toutes les sociétés de camionnage doivent avoir lu et signé le consentement à la dernière page du guide. Une fois complétée, cette page doit nous être retournée par courriel (mgtsecurity@mtrtml.com), par fax (514-789-2619) ou en personne (poste d'accueil).

2.6. OBTENIR UN PROFIL D'UTILISATEUR (SITE WEB MGT)



1 **ENVENUE AUX TERMINAUX MONTRÉAL GATEWAY**

2015-2019 - Guide à l'intention des camionneurs
Accédez à nos terminaux de l'Estuaire de Montréal
N'hésitez pas à nous écrire si vous avez des questions ou des commentaires.

[En savoir plus](#)

SECTION MEMBRE

Cliquez ici pour accéder à votre compte membre

Code utilisateur
Nom
Mot de passe
[Oublier votre mot de passe](#)

CAMIONNAGE - HORAIRE D'OUVERTURE

2019-01-15 - 2019-01-15
2019-01-16 - 2019-01-16
2019-01-17 - 2019-01-17

FENÊTRE DES RETOURS

2019-01-15 - 2019-01-15
2019-01-16 - 2019-01-16
2019-01-17 - 2019-01-17

Allez sur le www.mtrtml.com et cliquez sur « Enregistrez vous »

2

Identification personnelle

Prénom
Nom
Date de naissance
Sexe
Adresse
Ville
Province
Code postal
Téléphone
E-mail

PROFIL

Titre
Fonction
Compagnie
Adresse
Ville
Province
Code postal
Téléphone
E-mail

Complétez le formulaire en ligne et cliquez sur « J'accepte »

2.7. EMPLOYER UN CAMIONNEUR DÉJÀ ENREGISTRÉ



Dans les cas où vous souhaitez ajouter un camionneur déjà enregistré au Port de Montréal sous votre compagnie, vous devez en aviser les terminaux MGT.

Pour recruter un camionneur qui est déjà enregistré, faite parvenir le formulaire *Demande de laissez-passer portuaire* (voir p.9) au mgtsecurity@mtrtml.com ou par fax (514-789-2619).

2.8. RETIRER UN CAMIONNEUR DE VOTRE SOCIÉTÉ



1 **ENVENUE AUX TERMINAUX MONTRÉAL GATEWAY**

2015-05-29 - Ouvert à l'attention des camionneurs

Accédez à vos paramètres de l'accès de camionneurs

Afin d'assurer la sécurité de nos sites de passage de nos véhicules dans nos terminaux.

SECTION MEMBRE

Code utilisateur
Nom de genre

CAMIONNAGE - HORAIRES D'OUVERTURE

FENÊTRE DES RETOURS

Allez sur le www.mtrtml.com et accédez à la « Section membre »

2 **Services en ligne**

Exportation
» Notification départ de navire

Importation
» Notification arrivée de navire

Vides
» Vides disponibles

Camionnage
» Camions

Tarifcation
» Lettres de Garantie / Liste des Tarifs

Autre

Mes camionneurs

Accédez à l'outil « Mes camionneurs »

3 **My Truckers**

10 éléments

Copier CSV Excel PDF

	Last Name
Retirer accès	Ascher
Retirer accès	Bureau
Retirer accès	Dallas Gomez
Retirer accès	Deville
Retirer accès	Diwan
Retirer accès	Charpentier
Retirer accès	Debrauch
Retirer accès	Dandurand
Retirer accès	Desjardins

À côté du nom du camionneur, cliquez sur « RETIRER ACCÈS »*

* Si vous ne retirez pas le camionneur de votre société, celui-ci pourrait exécuter des transactions à votre nom (sans votre consentement).

2.9. SIGNIFIER UN CHANGEMENT DE COORDONNÉE



Dans les cas où votre compagnie change d'adresse, de numéro de téléphone, de signataire autorisé ou d'adresse courriel, nous vous demandons de nous soumettre une version à jour du *Formulaire d'enregistrement d'une organisation* (p. 8) par courriel à mgtsecurity@mtrtml.com

2.10. ANNONCER UN CAMIONNEUR EN FORMATION



Envoyez un courriel à mgtsecurity@mtrtml.com. Dans votre courriel, mentionnez le nom de la personne en formation et les dates de début/fin de sa période de formation.

Suite à ce courriel, la sûreté ajoutera votre camionneur en formation à la liste d'accès des terminaux.

2.11. TRANSPORT HORS DIMENSIONS (« WIDE LOAD »)



Pour assurer une coordination efficace des transports hors dimension (« wide load »), veuillez communiquer avec la sûreté (514-257-3067) dès l'arrivée de votre camionneur au Portail commun d'entrée des camions (« Commun Gate »).

3. AMENDEMENTS

ART.	VERSION 2019-07-30	VERSION 2020-5-14
4. 4)	1) Il est entendu et convenu que chaque unité de transport plein livrée ou ramasser dans les terminaux est assujettie à des frais de 35 \$, que STMG facture à la société de camionnage concernée et que celle-ci seule doit payer. STMG se réserve le droit de rajuster ces frais	2) Il est entendu et convenu que chaque unité de transport plein livrée ou ramasser dans les terminaux est assujettie à des frais de 36 \$, que STMG facture à la société de camionnage concernée et que celle-ci seule doit payer. STMG se réserve le droit de rajuster ces frais
ART.	VERSION 2020-5-14	VERSION 2020-8-26
Formulaire d'enregistrement d'une organisation Organisation registration Form	Courriel du bureau d'enregistrement : section75@port-montreal.com	Courriel du bureau d'enregistrement : section75@port-montreal.com

4. CONVENTION D'ACCÈS DES CAMIONS AUX TERMINAUX

Par les présentes, il est entendu et convenu que l'accès des sociétés de camionnage aux terminaux Cast et Racine de la Société Terminaux Montréal Gateway (individuellement, le « terminal » et collectivement, les « terminaux ») est assujéti aux modalités ci-dessous.

- 1) « STMG » s'entend de la Société Terminaux Montréal Gateway.
- 2) « Société de camionnage » s'entend, notamment, de tout entrepreneur de camionnage ou entrepreneur de transport routier et de ses employés, conducteurs, sous-traitants indépendants et voituriers-remorqueurs.
- 3) « Unité de transport » s'entend d'un conteneur standard ou d'une remorque, d'un conteneur plate-forme empilable, d'un réservoir, d'une remorque Mafi, d'un conteneur à ridelles et hayons rabattables (tilt), d'un wagon ou de toute autre unité de chargement construite expressément pour le transport terrestre, maritime ou aérien de marchandises.
- 4) Il est entendu et convenu que chaque unité de transport plein livrée ou ramasser dans les terminaux est assujéti à des frais de 36 \$, que STMG facture à la société de camionnage concernée et que celle-ci seule doit payer. STMG se réserve le droit de rajuster ces frais
- 5) Les sociétés de camionnage qui refusent de régler les factures de STMG dans les meilleurs délais se verront refuser l'accès aux terminaux jusqu'à ce que tous les comptes aient été réglés.
- 6) Les terminaux conviennent de fournir leurs services en faisant preuve d'un niveau raisonnable de soin, de diligence, de compétence et de jugement.
- 7) Les sociétés de camionnage sont considérées comme compétentes et raisonnablement renseignées à l'égard des questions concernant l'exercice de leurs activités, y compris aux fins de l'acceptation des présentes modalités et de toutes les questions connexes.
- 8) Les sociétés de camionnage s'engagent à embaucher des conducteurs, des sous-traitants indépendants et des voituriers-remorqueurs expérimentés et compétents, qui arrimeront ou fixeront adéquatement et suffisamment les marchandises ou verront à ce qu'elles soient adéquatement et suffisamment arrimées ou fixées sur les conteneurs plate-forme empilables ou autres conteneurs, remorques Mafi, remorques à plateau ou autres remorques ou tout autre matériel, conformément, en tout temps, aux normes les plus élevées et aux lois et règlement fédéraux, provinciaux et d'États.
- 9) Les sociétés de camionnage acceptent de maintenir leurs informations de parrainage avec STMG à jour en tout moment. Ce qui précède comprend les informations de registre et les listes de chauffeurs de camions actifs, qui sont gérées via le portail Web de STMG, comme spécifié dans le Guide des Sociétés de Camionnage (article 2.8).
- 10) Sauf dans des cas exceptionnels convenus d'avance et par écrit, la livraison et la collecte d'unités de transport dans les terminaux doivent se faire entre 06h00 et 23h00 du lundi au vendredi (jours fériés exclus).
- 11) Les sociétés de camionnage s'engagent irrévocablement à respecter en tout temps les dispositions du Guide des Sociétés de Camionnage et du Guide du Camionneur de STMG, dont elles accusent réception par les présentes, ainsi que les présentes modalités.

En tant que signataire désigné de l'entreprise de camionnage mentionnée ci-dessous, je déclare avoir reçu et examiné la CONVENTION D'ACCÈS DES CAMIONS AUX TERMINAUX.

Je comprends ces instructions et accepte de respecter toutes les conditions de cet accord.

SOCIÉTÉ	PRÉNOM ET NOM	SIGNATURE	DATE

Les copies signées doivent être envoyées par courriel à mgtsecurity@mtrtml.com, par télécopieur (514) 789-2619 ou en personne (bureau de sécurité MGT).

Parrainage / Sponsorship				
Une Organisation devant exercer des activités dans le port doit être parrainée par une installation portuaire, une installation maritime ou une ligne maritime avec laquelle elle fera affaire sur le port de Montréal. <i>An Organisation to be conducting business in the port must request a sponsorship letter from a port facility, a marine facility or a shipping line with which it will conduct business in the Port of Montreal.</i>				
Identification de l'Organisation / Organisation's Identification				
Nom légal de l'organisation / Legal name of organisation			Code SCAC/UIIA	Dossier / File
Description des activités / Business activities			Web	
No	Rue / Street	Ville / City	Province État / State	Code postal / Postal code
# Téléphone / Phone #	Fax #	Courriel / Email	Courriel pour la facturation / Email for billing	
Consentement / Consent				
La (les) personne (s) nommée(s) ci-dessous est (sont) désignée (s) comme le signataire autorisé pour représenter l'Organisation dans toutes les communications écrites se rapportant aux laissez-passer portuaires. Il est entendu que le signataire autorisé est aussi le responsable pour valider et maintenir les dossiers à jour des employés requérant accès au port auprès de l'Administration portuaire de Montréal. <i>The individual (s) named below is (are) designated as authorized signatory to represent the Organisation in all written communications relating to the pass port. It is understood that the designed signatory is also responsible for validating and maintaining an up to date the list of employees requiring access to the port, with the Montreal Port Authority.</i>				
Signataire autorisé / Authorized signatory				
Nom de famille / Name		Prénom / First name	Titre / Title	
# Téléphone / Phone #	Fax #	Courriel / Email		
Signature			Date	
Nom de famille / Name		Prénom / First name	Titre / Title	
# Téléphone / Phone #	Fax #	Courriel / Email		
Signature			Date	
Signataire légal de l'Organisation / Organisation's legal signatory				
Nom de famille / Name		Prénom / First name	Titre / Title	
# Téléphone / Phone #	Fax #	Courriel / Email		
Signature			Date	
Bureau d'enregistrement / Registrar Office				
Adresse de Bureau d'enregistrement des laissez-passer portuaire / Port Pass registrar office address :			Agent / Officer	
450 rue de Boucherville, Montréal (QC) Canada H1N 0C6 (Notre-Dame / L-H Lafontaine)				
# Téléphone / Phone #	Fax #	Courriel / Email	WEB	
514-283-0260	514-283-0268	section75@port-montreal.com	www.port-montreal.com	
Parrain portuaire / Port sponsor			# Téléphone / Phone #	

Identification personnelle / Personal identification					
Nom de famille / Name		Prénom / First name		Dossier / File	
Grandeur / Height		Yeux / Eyes color	Sexe / Sex	Date de naissance / Date of birth	
No	Rue / Street		Ville / City		Province État / State
Code Postal / Postal code					
# Téléphone / Phone #		Autre / Other	Courriel / Email		
# Permis de conduire / Driver's license #		Expiration		Classes	Province État / State
Employeur / Employer					
Nom / Name		Service / Department		# Téléphone / Phone #	
Titre Profession Métier / Title Profession Trade		Statut / Status		Matricule / Employee #	
Superviseur / Supervisor			Courriel / Email		
Véhicule Moteur / Motor Vehicle					
Marque / Make		Modèle / Model		Année / Year	# Plaque / Plate #
Marque / Make		Modèle / Model		Année / Year	# Plaque / Plate #
Flotte / Fleet		Propriétaire / Owner			
Compagnie d'assurance / Insurance Company			# Police / Police #		Expiration
Consentement / Consent					
<p>Je, soussigné, reconnais avoir reçu du port de Montréal, le permis de circuler mentionné ci-dessus, et j'accepte les conditions suivantes imposées pour l'utilisation de ce permis, à savoir que:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ce laissez-passer est pour mon seul usage et pour utilisation dans le cadre de mes fonctions dans le port. 2. Ce laissez-passer doit être porté au-dessus de la ceinture, visible en tout temps et être remis à un agent de sûreté sur demande. 3. Mon véhicule, son contenu et objets que je transporte sont sujets à vérification sur le territoire du port. 4. Une infraction aux règlements de l'Administration portuaire de Montréal peut entraîner la révocation de ce permis sans autre avis. 5. D'informer immédiatement l'Administration portuaire de tout changement aux informations contenues ou autrement pertinentes à cette application; je rapporterai la perte, l'égarement, les dommages et la destruction du laissez-passer dans les meilleurs délais. 			<p><i>I, the undersigned, acknowledge receipt of the above mentioned Port of Montreal permit, and I undertake to abide by these following conditions:</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>This pass is to be used by myself only and while conducting business in the port.</i> 2. <i>This pass shall be worn above the waist, visible at all times and be surrendered to a security agent upon request.</i> 3. <i>My vehicle, its content and objects that I am carrying are subject to inspection on port territory.</i> 4. <i>A violation to the Montreal Port Authority by-laws may entail the cancellation of this permit without further notice.</i> 5. <i>To notify the Port Authority immediately of changes to any and all of the information contained within or otherwise relevant to this application; I will report the loss, misplacement, damage or destruction of the pass as soon as possible.</i> 		
Signature					
Signature du requérant / Applicant's signature				Date	
Nom du signataire autorisé / Authorized signatory's name			Organisation		
Signature Autorisé / Authorized Signature				Date	
Justification					